



BILAN DE COMPETENCES

« Devenez l'auteur et l'acteur de votre vie professionnelle »

Mise à jour le 11 juillet 2026

PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs :

- Etablir le bilan de vos compétences dans une perspective d'évolution professionnelle.
- Préparer une reconversion professionnelle.
- Evoluer au sein de votre entreprise.
- Valoriser vos atouts professionnels.
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel.

Durée : 24 heures maximum sur environ 4 mois.

Méthode pédagogique :

Elle repose sur la valorisation des expériences : elle met immédiatement les participants dans l'action. Les connaissances apportées par le formateur sont appliquées dans des mises en situation implicatives, par des outils ludiques et spécifiques au bilan de compétences : jeux - tests d'orientation – connaissances de soi et de rétrospection.

Publics - Conditions d'accès :

Cette action s'adresse à tous publics. Il n'y a aucun pré-requis. Des conseils peuvent être apportés dans le cadre du financement.

Financement :

- Eligible au CPF.
- OPCO.
- Employeur.

Lieux :

CPCV Ile de France
171 avenue de la division Leclerc
95880 ENGHEN LES BAINS

Nous contacter :

Sur simple demande par mail, courrier ou téléphone
Un rendez-vous vous sera proposé sous 72 heures. Le bilan pourra démarrer sous 30 jours.

Tarifs :

2100 euros pour 24 heures

• Accueil

Rencontre pour une première prise de contact sans engagement – sans frais.

- **Bilan de compétences** – 24 heures de face à face individuel ou collectif.
Lors de 3 phases – Selon l'article L900-2

Etape 1 : « Phase préliminaire ou de contractualisation » - 2 heures – Entretien individuel.

- . Reformulation de ses besoins et de ses attentes.
- . Choix du calendrier, des méthodes et techniques de réalisation.
- . Contractualisation.

Etape 2 : « Phase d'investigation et identification de projets » - Sur 18 heures.

- . Exploration de la vie professionnelle, de formation et extra-professionnelle de la personne pour identifier et définir ses centres d'intérêts, ses compétences, ses connaissances, ses atouts, les moteurs et les freins de ses choix et de ses réalisations.
- . Elaboration d'hypothèses de pistes professionnelles attrayantes, sans restriction ni tabous.
- . Sélection des projets et exploration sur le terrain (enquêtes, stages immersifs) pour valider la ou les pistes choisies.

Etape 3 : « Phase de conclusion » - Sur 4 heures.

- . Retour sur les conditions de réalisation du ou des projets choisis. Remise de la synthèse écrite du bilan.

A 6 mois après la fin du bilan un rendez-vous de suivi sera proposé (sans frais supplémentaires).

MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens proposés pourront apporter à la personne, une méthode et des outils d'auto-orientation réutilisables tout au long de la vie.
La démarche pédagogique utilisée est la combinaison de la méthode ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel) et des méthodes issues de l'Education Populaire qui favorisent l'apprentissage par la pratique et par l'analyse de celle-ci.
L'objectif de l'association CPCV est d'établir une relation de confiance et de vous garantir un conseiller-bilan dédié dès le rendez-vous d'accueil.
Nos conseillers sont expérimentés dans l'orientation professionnelle et vous garantissent un accompagnement bienveillant, à l'écoute de votre histoire de vie.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes et Conseillers en Insertion Professionnelle

Contact Institut de formation :

Secrétariat du CPCV : 01 34 12 05 64

Sandra REMY - Directrice Adjointe : s.remy@cpcvidf.fr

Contact référent handicap : Sandra REMY à s.remy@cpcvidf.fr

